

Coronavirus : l'ARS fait le point en Occitanie ce mardi 17 mars, à 21 h 30



Coronavirus : l'ARS fait le point en Occitanie ce mardi 17 mars, à 21 h 30

Ce bulletin récapitulatif n° 9, l'Agence régionale de santé recense ce mardi 17 mars, à 21 h 30, un total de 313 cas confirmés de coronavirus en Occitanie.

Ce point de situation précise également le total de 80 hospitalisations en cours dans la région, dont 32 en réanimation. Au total, 5 décès ont par ailleurs été constatés à ce jour en Occitanie (2 décès supplémentaires ont été constatés ce jour, concernant des personnes domiciliées dans les départements de l'Aude et de l'Hérault).

313
CAS CONFIRMÉS
EN OCCITANIE

- 80 hospitalisations en cours, dont 32 en réanimation
- 5 décès

Stade 3 de l'épidémie :
Le virus circule largement dans la population. La stratégie repose sur l'atténuation des effets de l'épidémie. La vie du pays doit continuer et notre pays gère l'épidémie. La France s'appuie sur un système de santé efficace.

RESTEZ CHEZ VOUS

119 cas dans l'Hérault
48 cas en Haute-Garonne
38 cas dans l'Aude
32 cas dans le Gard
16 cas en Aveyron
14 cas dans les Pyrénées-Orientales
11 cas dans le Tarn
9 cas dans le Gers
8 cas en Lozère
7 cas en Tarn-et-Garonne
6 cas dans les Hautes-Pyrénées
3 cas dans le Lot
2 cas en Ariège

LES INFORMATIONS UTILES

0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

En bref : les infos du jour

- Restez chez vous :** la consigne est à respecter partout, pour ralentir la progression du virus et ainsi sauver des vies.
- Centres de consultations COVID-19 :** pour éviter les contagions dans les salles d'attente des médecins généralistes, des consultations dédiées aux patients présentant des symptômes modérés du COVID-19 se mettent en place en Occitanie, sous l'impulsion des Conseils de l'Ordre des médecins et avec l'appui de l'URPS Médecins et de l'ARS Occitanie.

24/24

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers **communiqués de presse de l'ARS Occitanie**
- Le dernier **point de situation national du Ministère de la santé** (video)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :
 Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...
www.gouvernement.fr/info-coronavirus
www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus
 Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :
[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

PRATIQUE

Hôpitaux et EHPAD
 Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et limitées en établissements hospitaliers.

Éducation nationale
 Consultez les recommandations du **Ministère de l'Éducation nationale** et de vos Rectorats à **Montpellier** et à **Toulouse**.

Arrêts de travail
 Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents. Voir les modalités sur www.ameli.fr